



Droits des petits enfants

Par **Fati-nassou**, le **18/07/2023** à **19:04**

Mon frère est décédé avant maman , est-ce que ses enfants heritent des biens personnels de la grand-mère (ma maman récemment décédée) ?

Que faire pour faire valoir ce droit ?

Par **yapasdequoi**, le **18/07/2023** à **22:58**

Bonjour ? Merci ?

Les enfants de votre frère héritent de leur grand mère par représentation de leur père prédécédé.

Sauf s'ils renoncent à la succession.

Il leur suffit de se faire connaitre auprès du notaire chargé de la succession.

Par **Me Ferrer**, le **25/10/2023** à **16:22**

Les petits enfants viennent en représentation de leur père (ils se partagent la part de leur père) prédécédé.

Ce qui n'impacte pas votre part,

Me Corinne FERRER

<https://ferreravocatmontpellier.blog>